

Experts en service automobile (ESA) ACDelco: Directives du programme

Le programme Experts en service automobile (ESA) ACDelco est un programme de fidélisation proposé à tous les Centres de service indépendants (CSI) du Canada en complément du programme actuel Centre de service professionnel ACDelco.

Structure et avantages du programme*

Les avantages suivants sont inclus avec une adhésion approuvée. Assurez-vous de réviser tous les détails et lignes directrices applicables:

- Formation en ligne - Accès illimité à la formation en ligne.
- Programme de récompenses ESA ACDelco - Accumulez des points de récompense ESA ACDelco par le biais d'une carte de récompenses ACDelco Visa ESA rechargeable ou un rabais traité par les distributeurs ACDelco basé sur un minimum d'achats de 1 650 \$ par mois (non cumulatifs) avec une récompense mensuelle de 2 % sur tous les achats ACDelco déclarés
- Moneris - Accès à des taux préférentiels
- Soutien à l'Assistance routière ACDelco disponible aux clients
- Panneaux menus numériques - Accès et rabais
- Soutien Info-Ligne pour répondre aux questions relatives au programme.
- Promotions mensuelles pour les membres - promotions exclusives aux membres offrant la chance de gagner des récompenses, programmes bonis, des cartes-cadeaux ou du merchandising ACDelco.
- Envoi d'anniversaire de reconnaissance spéciaux une fois que vous avez atteint vos un, cinq et dix ans d'adhésion.

Visitez www.TechConnectCanada.com pour tous les détails sur les avantages and l'admissibilité.

Admissibilité au programme ESA ACDelco

- Ouvert aux Centres de service indépendant (CSI) canadiens. Un Centre de service indépendant est défini comme un établissement *indépendant* canadien de réparation dont l'activité principale est l'entretien et la réparation des véhicules de ses clients directs et qui effectuent eux-mêmes leurs réparations.
- Chaque membre doit être un CSI canadien qui effectue présentement des achats auprès d'un distributeur ACDelco canadien autorisé. Les concessionnaires GM actifs et autres concessionnaires EO, les comptes Parcs, les comptes CSP, CSP PSSD, PSSD ou Parcs clés ACDelco actifs, les chaînes spécialisées, les distributeurs et les demi-grossistes (tous en dehors du groupe CSI éligible) ne sont pas admissibles à ce programme.
- Chaque membre doit être commandité par un distributeur autorisé ACDelco canadien dans son marché (« commanditaire »).

- L'inscription et l'approbation des membres sont requises pour participer.
- Avoir l'approbation d'un distributeur ACDelco et d'ACDelco. Il faut avoir l'approbation du distributeur ACDelco commanditaire ainsi que du chef de district ACDelco applicable.
- Les participants doivent fournir tous les détails complets de leur entreprise lors de l'inscription. Cela comprend un contact principal/propriétaire, le nom de l'entreprise, l'adresse courriel professionnelle, le numéro de téléphone de l'entreprise et l'adresse postale commerciale.
- S'inscrire et accepter de participer au programme de récompenses ESA ACDelco (pour être admissible aux récompenses ESA ACDelco, l'inscription est obligatoire). L'inscription et l'adhésion doivent être complétées sur le formulaire d'inscription au programme ESA ACDelco.
- Pendant la durée de leur inscription au programme ESA ACDelco, les membres doivent :
 - Faire d'ACDelco la marque de choix du membre ESA ACDelco pour les produits automobiles de qualité et s'engager à acheter un minimum de 1 650 \$ par mois de produits ACDelco.
 - Présenter la proposition de valeur ACDelco en offrant un service de qualité supérieure, une juste valeur et la commodité, et favoriser la confiance par son dévouement à la satisfaction de la clientèle.
 - Employer des techniciens formés dans tous les domaines du travail effectué.
 - Entretenir une installation confortable et d'aspect professionnel.
 - Afficher visiblement les enseignes ACDelco actuelles, y compris une plaque de membre ESA ACDelco.

Inscription

- Chaque CSI doit s'inscrire officiellement en remplissant le formulaire d'inscription fourni par son distributeur commanditaire OU représentant ACDelco et en acceptant l'entente ESA ACDelco. Pour s'inscrire et participer au programme de récompenses ESA d'ACDelco, le CSI doit sélectionner « OUI Inscrivez-moi au programme de récompenses ESA » sur le formulaire d'inscription en ligne.
- La date officielle d'inscription au programme ESA ACDelco est fondée sur la date initiale de soumission du formulaire d'inscription. Cette date détermine le mois au cours duquel le membre ESA ACDelco sera facturé pour ses premiers frais mensuels d'adhésion, accumulera des récompenses ESA ACDelco (s'il est inscrit au programme de récompenses ESA ACDelco) et aura accès aux autres avantages du programme.
- Chaque CSI recevra un code de membre ACDelco exclusif à 6 chiffres commençant par un 5.
- Chaque membre doit être commandité par un distributeur ACDelco autorisé qui doit confirmer sa commandite et adhésion.
- Chaque atelier indépendant doit payer les frais mensuels réguliers qui seront facturés par le biais du distributeur ACDelco commanditaire.
- Un membre actif peut demander de changer de distributeur ACDelco commanditaire. Cela exige que le membre complète, signe et autorise ce changement au moyen d'un formulaire de changement de commanditaire, lequel doit ensuite être approuvé par le Chef du district ACDelco local ainsi que par le nouveau distributeur commanditaire.

- Les propriétaires possédant plusieurs ateliers doivent inscrire chaque atelier séparément, obtenir une adhésion pour chacun et payer la totalité des frais d'adhésion pour chaque atelier adressé individuellement s'ils souhaitent gagner des récompenses pour les achats de chaque entreprise. Un atelier qui ne s'est pas inscrit et qui est propriétaire d'un autre atelier qui est membre n'aura pas accès aux avantages du programme et ne gagnera pas de récompenses pour les achats mensuels de cet atelier non enregistré. Seuls les ateliers officiellement enregistrés et approuvés pour le programme seront éligibles aux avantages et récompenses du programme, même si les ateliers appartiennent à la même personne. Cela inclut la participation aux promotions du programme. Communiquez avec votre représentant ACDelco pour confirmer si vous êtes admissible à un rabais d'ateliers multiple.
- Les ateliers de réparations mobiles qui démontrent leur qualification comme CSI et effectuent des réparations chez les clients doivent avoir une adresse d'entreprise physique pour participer au programme ESA ACDelco. Comme indiqué ci-dessus, chaque atelier aurait besoin d'une adhésion distincte.
- Un CSI peut être membre d'un seul programme ACDelco.
- Les membres actifs du programme CSP, PSSD et Parc clés ACDelco ne peuvent pas s'inscrire à ce programme. Ils peuvent toutefois annuler de ces abonnements et s'inscrire à celui-ci s'ils sont approuvés par ACDelco et le distributeur commanditaire.
- Si un membre du programme ESA ACDelco s'inscrit après que la facturation des frais d'adhésion mensuels a été traitée, son premier cycle de frais commencera le mois suivant, mais il aura accès immédiatement à tous les avantages du programme et pourra se connecter dès qu'il sera entièrement approuvé. Les récompenses et la facturation commenceront le mois de l'inscription.
- Toutes les inscriptions soumises seront examinées par les administrateurs du programme et doivent être approuvées par ACDelco (administrateurs du programme) et le distributeur de pièces ACDelco commanditaire sélectionné. Les administrateurs du programme se réservent le droit de rejeter et d'annuler toute inscription soumise qui est considérée comme provenant d'une entreprise non admissible à tout moment du processus d'inscription et d'adhésion et sans préavis, y compris après toute approbation initiale.

Annulation

- Chaque membre peut annuler sa participation à tout moment pour quelque raison que ce soit, de préférence en donnant son avis au plus tard le 15 du mois, en remplissant un formulaire d'annulation.
- Si le compte du membre est annulé, il ne sera pas facturé et ne gagnera pas de points pour ce mois d'annulation. Si la facturation de l'adhésion a déjà été traitée avant que l'annulation soit soumise, les frais d'adhésion seront crédités sur la facturation du mois suivant.
- La date officielle d'annulation sert à rapprocher toute utilisation des avantages près de la date de l'annulation (y compris les récompenses, qui ne seront pas gagnées pendant le mois de l'annulation).

- Si une adhésion est annulée et que l'atelier de réparation est repris par un nouveau propriétaire, un nouveau code de membre ACDelco sera attribué. Si le nouveau propriétaire décide de conserver l'adhésion ESA ACDelco sans interruption, ACDelco réexaminera le compte et inscrira l'entreprise et le code de membre sera conservé.
- Les administrateurs du programme peuvent retirer des comptes du programme lorsqu'un changement dans leur structure d'entreprise ne les rend plus admissibles au programme. Tous les comptes doivent respecter les lignes directrices du programme ACDelco pendant toute la durée de leur adhésion. Chaque entreprise devra passer en revue toutes les lignes directrices du programme afin de vous assurer de votre admissibilité avant de vous inscrire. ACDelco se réserve le droit d'annuler une inscription et une adhésion en tout temps.

Frais d'adhésion et d'administration

- 38 \$ par mois facturés au distributeur ACDelco autorisé dont la commandite du membre a été approuvée. Les taxes applicables sont en sus de tous les frais.
- Trousse de marketing ESA ACDelco optionnelle – Comprend du matériel marketing d'une valeur de plus de 250 \$ - 99 \$ (si sélectionnée lors de l'inscription en ligne).
- Les membres recevront une trousse de marketing ESA ACDelco de 3 à 4 semaines après l'approbation de leur adhésion (si sélectionnée).
- Tous les frais sont facturés chaque mois par ACDelco au distributeur commanditaire ACDelco qui les répercute sur le membre CSI (à la discrétion du distributeur ACDelco).

Achats déclarés

- La déclaration mensuelle de tous les achats nets des membres ESA ACDelco relèvera de la responsabilité du distributeur-entrepôt ACDelco participant (comprend le commanditaire et tout distributeur secondaire et de déclaration) et sera transmise directement à ACDelco. Un calendrier cohérent doit être convenu entre ACDelco et le distributeur-entrepôt.
- Seuls les achats effectués auprès d'un distributeur canadien ACDelco autorisé et communiqués par eSmart seront admissibles au programme de récompenses. La communication manuelle n'est pas offerte.
- Les données relatives aux ventes faites par des distributeurs autorisés d'ACDelco aux membres ESA ACDelco seront automatiquement extraites de l'entrepôt de données du système eSmart par le distributeur-entrepôt pour tous les clients correctement identifiés et transmises au siège social du programme aux fins du versement des gains mensuels ESA ACDelco à chaque compte.
- La déclaration mensuelle de tous les achats effectués dans le cadre du programme ESA ACDelco sera la responsabilité du distributeur-entrepôt ACDelco participant et sera faite directement à ACDelco. Un calendrier cohérent doit être convenu entre ACDelco et le distributeur-entrepôt.
- Il est de la responsabilité de chaque distributeur-entrepôt participant d'identifier et d'étiqueter correctement chaque client dans son système d'entrepôt eSmart en tant que

membre ESA ACDelco avant le 10e jour de chaque mois afin que puissent être traitées les données de chaque mois précédent.

- Le rapport mensuel de tous les points accumulés sera la responsabilité du siège social du programme de récompenses ESA ACDelco.
- Les frais de formation ou les frais administratifs divers du distributeur ne sont pas considérés comme contribuant au total des achats du CSI; les achats doivent porter uniquement sur des pièces ACDelco. Les retours seront déduits. Les commandes en souffrance pour lesquelles le CSI n'a pas été facturé ne sont pas admissibles.
- Les membres ESA ACDelco peuvent acheter auprès de plus d'un distributeur ACDelco admissible. Chaque distributeur ACDelco doit étiqueter tous les membres du programme ESA ACDelco afin que les achats soient déclarés dans eSmart.
- Les données d'achat eSmart déclarées par le distributeur ACDelco autorisé feront l'objet d'un examen visant à assurer l'intégrité des données. Seules les données d'achat provenant de l'entreprise unique admissible et du membre actif seront acceptées. Tout achat incorrectement associé à des comptes de membres non actifs, c'est-à-dire les comptes qui, après l'analyse des données, se trouvent clairement à des emplacements différents, sera automatiquement exclu des récompenses et promotions mensuelles ACDelco sans préavis.
- ACDelco se réserve le droit de vérifier tout achat déclaré semblant présenter des écarts ou soulevant un doute.

Programme de récompenses ESA ACDelco

- Tous les centres de service indépendants (CSI) qui sont actifs dans le programme Centre de service professionnel (ESA) ACDelco peuvent participer au programme de récompenses ACDelco.
- L'inscription et l'adhésion sont requises pour participer.
- Carte des récompenses Visa ESA ACDelco rechargeable - Tous les points doivent être accordés à une personne et les « cartes d'entreprise » (nom de l'entreprise sur la carte) sont interdites en raison de la réglementation financière canadienne. Le nom du titulaire de la carte sera donc imprimé sur chaque carte, et l'administrateur de la promotion utilisera le nom fourni au moment de l'inscription.
- Chaque participant reçoit un numéro unique à 4 chiffres attribué par les administrateurs des récompenses lors de l'inscription.
- Pour les propriétaires ayant plus d'un atelier avec plusieurs adhésions au programme ESA ACDelco qui choisissent le mode de paiement par carte Visa rechargeable et demandent à n'avoir qu'une seule carte rechargeable, un seul numéro de récompenses unique leur sera attribué et leurs dépôts admissibles, s'ils sont demandés, seront placés sur une seule carte rechargeable (si demandé).
- Les membres recevront des confirmations par courriel si des récompenses sont accumulées ainsi qu'un accès au site Web de récompenses (pour chaque entreprise membre admissible).
- Les récompenses ESA ACDelco peuvent être portées à la carte Visa ESA rechargeable ou versées sous forme de rabais aux membres du programme par les distributeurs ACDelco attitrés. Les nouveaux membres ESA ACDelco choisiront leur mode de

paiement des récompenses lors de l'inscription et ce choix sera valide pour l'année civile.

- Une option facultative de modification du mode de paiement annuel des récompenses sera offerte chaque décembre, permettant aux membres ESA ACDelco de changer leur type de paiement des récompenses pour l'année suivant, s'ils le désirent.
- Si un membre décide de changer leur type de paiement des récompenses, le changement sera effectué pour les achats faits à compter du 1^{er} janvier de la nouvelle année.
- Aucune exception ou modification ne pourra être faite pour l'option de récompenses sélectionnée, qui restera en vigueur pendant toute l'année civile. Lorsque le membre du programme a sélectionné l'option de récompenses, celle-ci est maintenue toute l'année pour toutes les récompenses admissibles.
- Si un détenteur de compte passe du programme CSP ou CSP PSSD ACDelco au programme ESA ACDelco, il peut changer d'option de récompenses à l'extérieur de la période de mise à jour annuelle dans le cadre de leur nouvelle inscription. Si le membre accumulait des récompenses CSP ACDelco sur une carte Visa rechargeable et souhaite continuer ainsi dans son nouveau programme ESA ACDelco, une nouvelle carte Visa rechargeable ESA ACDelco sera émise. Remarque – Le changement de programme entraînera l'émission d'une nouvelle carte. Un seul titulaire de carte peut être inscrit au dossier et accumuler des récompenses. Si plus d'un titulaire de carte était associés à ces programmes, un seul pourra être utilisé/sélectionné lors de la nouvelle inscription au programme ESA ACDelco.
- Les achats des membres du programme ESA ACDelco peuvent être faits uniquement chez un distributeur canadien autorisé de la gamme complète de produits ACDelco.

Consultez www.TechConnectCanada.com pour les directives complètes sur les récompenses ESA ACDelco.

Admissibilité mensuelle aux récompenses ESA ACDelco

- Un total mensuel minimum de 1 650 \$ en achats de pièces ACDelco est requis pour se qualifier. Seules les pièces ACDelco faisant partie du catalogue ACDelco, vendues à un distributeur autorisé et conciliées/transmises via l'application eSmart du distributeur déclarant seront admissibles (les pièces non ACDelco, incluant les frais de programmes mensuels, ne sont pas admissibles).
- Tous les achats doivent se faire auprès d'un distributeur toutes gammes admissibles ACDelco Canada.
- Lorsque le compte ESA ACDelco achète des pièces ACDelco, ils peuvent gagner 2 % de leurs achats sur une carte de récompenses Visa ESA ACDelco, ou sous forme d'un rabais traité par leur(s) distributeur(s) ACDelco attitrés, moyennant des achats minimums de 1 650 \$ pendant le mois.
- Les récompenses sont gagnées et versées mensuellement. Les récompenses peuvent être gagnées chaque mois et sont versées environ 4 semaines après la fin du mois d'achat.



EXPERTS EN SERVICE AUTOMOBILE

- Les comptes ESA ACDelco qui achètent moins de 1 650 \$ en pièces ACDelco au cours d'un mois civil ne gagneront aucun point de récompense ESA ACDelco pour le mois.

**ACDelco se réserve le droit de modifier ou d'annuler le programme en tout temps et pour quelque raison que ce soit. Les achats falsifiés ou communiqués en retard seront refusés. Les concessionnaires GM actifs et autres concessionnaires EO, les comptes Parcs, les comptes CSP, CSP PSSD, PSSD ou Parcs clés ACDelco actifs, les chaînes spécialisées, les distributeurs et les demi-grossistes (tous en dehors du groupe CSI éligible) ne sont pas admissibles à ce programme.*